

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES



MARCHE N° 2020/01 POUR 4 VOYAGES SCOLAIRES AVEC SEJOUR

MINISTERE DE

L'EDUCATION NATIONALE

Établi en application du Code des Marchés Publics et relatif à la prestation de transport, d'hébergement, d'animations et/ou de

visites pour:

ACADEMIE DE

Bordeaux Lot 1 : Séjour en Italie - Venise

Lot 2 : Séjour au ski

DEPARTEMENT DE LA

Lot 3 : Séjour en immersion anglophone

GIRONDE

Lot 4 : Séjour en Espagne

COLLEGE ELISE DEROCHE LE PIAN SUR GARONNE

BP 70015

33490 Saint Macaire

Gest.0332934k@ac-bordeaux.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur : **Monsieur Laurent PRÉVOST**, Principal

Agent comptable assignataire des dépenses relatives au marché : **Monsieur Serge RAMILIEN**

Service acheteur:

Monsieur Yann PROVOST, Adjoint gestionnaire

Article 1 : objet du marché

1.1 - Définition de la prestation

Le présent marché de service a pour objet le transport, l'hébergement, l'animation et/ou les visites, des élèves et de leurs accompagnateurs dans le cadre de 4 séjours scolaires :

1.2 - Décompositions en lots

Ce marché est alloti par séjour. Les candidats doivent répondre sur l'ensemble du lot. Une offre incomplète ne pourra être retenue.

- Lot 1 : voyage en Italie Venise pour 49 élèves et 4 accompagnateurs
- Lot 2 : séjour au ski pour 55 élèves et 6 accompagnateurs
- Lot 3 : séjour linguistique en immersion anglophone pour 55 élèves et 4 accompagnateurs
- Lot 4 : Séjour en Espagne, hébergement et transport pour 49 élèves maxi et 4 accompagnateurs

1.3 – Forme du marché

Le marché est passé en procédure adaptée, publiée sur le profil acheteur AJI

Article 2 : lieu d'exécution

La consultation porte sur les prestations visées à l'article 14. Lorsque le lot prévoit le transport, le départ et l'arrivée sont au collège.

Article 3: durée d'exécution du marché

Le délai d'exécution du présent marché est fixé aux dates de chacune des prestations :

- 1) 5 jours et 4 nuits entre le 9 mars et le 11 avril 2020 en fonction des avions si transport en avion ou autocar pour 4 nuitées pour le voyage en Italie.
- 2) Du lundi 27 janvier 2020 au midi au vendredi 31 janvier 2020 en fin d'après-midi pour le séjour ski.
- 3) Du lundi 15 juin 2020 après déjeuner au vendredi 19 juin 2020 dans l'après-midi pour le séjour linguistique type American Camp.
- 4) 6 jours 5 nuits entre le 9 mars et le 11 avril 2020 à Barcelone

La réponse à la consultation vaut acceptation de ces délais et dates. Le candidat cherchera à proposer les meilleurs tarifs sur la plage indiquée, en particulier pour les vols.

Article 4 : pièces constitutives

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants :

- l'acte d'engagement (DC3) complété et signé ;
- le cahier des clauses particulières paraphé ;
- le mémoire technique remis par le titulaire à l'appui de son offre ;

Article 5 : contenu et forme des prix

5.1 – Forme des prix

Le marché est traité à prix forfaitaires. Le détail des prix pourra apparaître dans un bordereau de Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) annexé à l'acte d'engagement si le candidat le souhaite.

5.2 - Contenu des prix

Le prix indiqué de l'offre est un prix global TTC, ferme et définitif - hors billets d'avions dont les prix seront révisables jusqu'à l'acceptation de l'offre. Les prix comprennent a minima l'ensemble des prestations demandées. Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes ou autres afférentes aux prestations.

Article 6 : régime des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

Le collège se réserve la possibilité de fixer un prix de réserve pour les lots 1 et 4 au-dessus duquel ils seraient déclarés infructueux.

Article 7 : règlement des comptes

Le paiement s'effectuera en euro. Les factures, établies en un exemplaire au nom du titulaire et accompagnées des coordonnées bancaires (IBAN et BIC) devront être adressées au :

Collège Elise DEROCHE 127 voie André SEYRAC BP 70015 33490 LE PIAN SUR GARONNE Les paiements seront effectués par mandats administratifs. Le chef d'établissement du collège, Monsieur Laurent PREVOST, est ordonnateur des dépenses. Le comptable assignataire est Monsieur Serge RAMILIEN.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception des factures. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le Code de la commande publique fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le calcul de ces intérêts moratoires sera établi selon la réglementation en vigueur.

Article 8: avances et retenues

Conformément aux articles L211-1 et suivants, R211-1 et suivants du code du tourisme et à l'instruction DGFIP N° 10-003-M9, l'avance est accordée avant service fait des dépenses de voyages et de séjours auprès d'agences de voyages titulaires de licences de tourisme et d'associations agréées tourisme, dans la limite de 70% du prix du voyage, les 30% restants pouvant être versés lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

Article 9 : pénalités encourues par le titulaire

Les pénalités encourues par le titulaire seront celles prévues dans le CCAG fournitures courantes et services en vigueur.

Article 10: assurance souscrite par le titulaire

L'organisme titulaire du marché s'engage à fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cas de dommage.

Article 11: résiliation

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions et pour les motifs visés par les articles 29 à 36 du CCAG-FCS. Le marché pourra également être résilié dans les conditions prévues par l'article 47 du code des marchés publics.

Article 12 : règlement des litiges

Le tribunal administratif de Bordeaux est seul compétent pour le règlement des litiges.

Article 13 : liste récapitulative des articles du CCAG auxquels il est dérogé

Article 5.4 et 21

Article 14: Contenu des prestations

Dispositions communes à tous les lots

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.

Lot 1 : Séjour en Italie à Venise pour 49 élèves et 4 accompagnateurs

Dates: 5 jours et 4 nuits entre le 9 mars et le 11 avril 2020

La plage est donnée afin d'ajuster les coûts, en particulier de l'avion, au plus juste.

Contenu des prestations : Prestations de transport, d'hébergement à l'hôtel et de visites pour un voyage en Italie sur 5 jours et 4 nuits pour 49 élèves de troisième et 4 accompagnateurs comprenant :

1. Transport

Le titulaire assure le transport en avion aller/retour aéroport de Bordeaux - aéroport de Venise Marco Polo puis les transferts aller/retour entre l'aéroport et l'hôtel, les transports locaux (autocar, bus, vaporetto, bateau) lors des circuits, excursions et visites prévus au programme. Une variante est admise avec le transport en autocar à la place de l'avion entre le collège et l'hôtel.

Le **transport en bus sur place** devra être assuré par un bus de tourisme confortable, climatisé et équipé de toilettes, un nombre de chauffeurs suffisant et connaissant la zone de déplacement.

Pour les déplacements, tous les frais y compris taxes, autoroute et parking doivent être inclus dans le prix. Le prix comprend les frais d'hébergement et de restauration des chauffeurs.

Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de ceintures de sécurité et les moyens de transport utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

Le candidat fournira un mémoire technique l'engageant et où figureront, notamment, les caractéristiques de l'autocar mis à disposition, les immobilisations obligatoires de l'autocar et du chauffeur afin de respecter la réglementation en vigueur et toutes informations susceptibles de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre.

2. Hébergement

L'hébergement se fera en hôtel. L'offre doit comprendre la **pension complète** pour 53 personnes dont 4 adultes en fonction des programmes joints en annexe (descriptif du voyage) et le chauffeur le cas échéant.

L'hôtel sera sur Lido di Jesolo. L'autocar assurera les navettes quotidiennes entre l'hôtel et les lieux de visite ou vaporetto. Le titulaire assure la pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au petit-déjeuner du jour 5. Les dîners sont assurés du jour 1 au jour 4. Dans l'hypothèse d'une variante en autocar, les repas en route sont assurés par le titulaire à l'exception du premier repas en route à l'aller fournit par les familles.

Les repas du midi sur place sont fournis par le titulaire.

La literie est fournie. Les élèves sont hébergés par chambre de 4 au maximum. Les élèves et accompagnateurs sont accueillis dans un même bâtiment, de préférence sur un même étage. Les accompagnateurs doivent pouvoir aisément assurer le contrôle de la tranquillité des chambres.

Les accompagnateurs doivent disposer d'un accès internet à l'hôtel.

Sur la durée du séjour, le titulaire devra fournir les coordonnées d'un interlocuteur unique en France en mesure de prendre les décisions nécessaires à la bonne exécution du marché. Le titulaire devra disposer d'un relais sur place en mesure de prendre en charge les problèmes rencontrés par le groupe pendant le séjour (perte de bagage, aléas climatiques...).

3. Le titulaire fournira les prestations nécessaires à la mise en œuvre du programme annexé

Le titulaire intégrera l'assurance annulation, pour cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical attestant l'impossibilité pour la personne concernée de participer au voyage. Les sommes retenues et le calendrier de mise en œuvre de l'assurance annulation devront être détaillés dans le mémoire techniques.

Lot 2: séjour ski

1. Transport

Le transport en car n'est pas compris dans ce lot.

2. Le titulaire assurera l'hébergement en centre d'hébergement

Prestations d'hébergement en centre d'hébergement et de services pour un séjour de ski du lundi 27 janvier 2020 début d'après-midi au vendredi 31 janvier 2020 en après-midi dans les départements des Pyrénées, des Hautes-Pyrénées ou de la Haute-Garonne, comprenant :

L'hébergement des 55 élèves en chambre de 4 lits maximum avec sanitaire (douche, WC, lavabo) dans chaque chambre. La literie, y compris les draps, est fournie. Garçons et filles doivent être hébergés dans des zones distinctes permettant une surveillance aisée dans des bâtiments contigus réunissant l'hébergement, la demi-pension et une salle de réunion pour tout le groupe.

Pension complète des élèves, des 6 enseignants et du chauffeur : petit déjeuner, déjeuner (le vendredi), pique-nique du midi (mardi, mercredi, jeudi), gouter (mardi, mercredi, jeudi, vendredi) et diner (du lundi au jeudi).

L'hébergement des enseignants est assuré en nombre de chambre suffisant en fonction de la répartition homme/femme qui sera donnée ultérieurement et de façon à permettre une surveillance à proximité des chambres des élèves. Les chambres disposent de sanitaires complets (lavabo, douche, WC) et de la literie (y compris draps).

Le chauffeur bénéfice d'une chambre individuelle avec les mêmes conditions de confort.

L'hébergement devra mettre à disposition à partir de l'arrivée et pour la durée du séjour une grande salle équipée en sonorisation et projection vidéo permettant la réunion de l'ensemble du groupe et de petites salles équipées de tables et chaises d'une capacité de 20 personnes maximum et destinées à la réalisation de travaux individuels.

La salle de restaurant devra être distincte des locaux de réunion ou activités.

Doivent être compris dans l'offre, **l'assurance annulation** (fournir les montants couverts et le planning) et l'ensemble des frais annexes.

Une **connexion internet** doit être mise à disposition des enseignants à l'hébergement durant tout le séjour.

3. Le titulaire assurera les prestations suivantes

Cours de ski par groupes de 12 élèves maximum répartis en 6 groupes et selon leurs différents niveaux en ski à raison de 7 séances de 2 heures encadrés par 6 moniteurs de l'ESF.

Les cours doivent se dérouler à partir du mardi matin, de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 15h00 jusqu'au vendredi matin. Afin de respecter les amplitudes règlementaires des chauffeurs, le cours du vendredi se déroulera de 9h30 à 11h30.

La location du matériel (skis, bâtons, chaussures, casques) est comprise dans l'offre pour les élèves et les accompagnateurs.

Les forfaits des remontées mécaniques sont compris pour le séjour.

Les insignes sont compris (flocons et étoiles).

La station doit disposer de pistes permettant la pratique de tous les niveaux de ski, du grand débutant au confirmé. L'hébergement ne doit pas être à plus de 15 minutes en bus dans des circonstances de circulation normales des remontées mécaniques de la station.

L'assurance annulation, pour cas de force majeure ou sur présentation d'un certificat médical attestant l'impossibilité pour la personne concernée de participer au voyage.

La présence de canons à neige sur les pistes des différents niveaux est obligatoire. Le candidat indiquera le nombre total de pistes et le nombre de pistes couvertes par les canons à neige.

La présence d'un cabinet médical équipé pour les soins immédiats sur le lieu de prise en charge des élèves par l'École de Ski Français est obligatoire. Par ailleurs, le titulaire indiquera la distance au cabinet médical le plus proche.

Lot 3 séjour linguistique en immersion anglophone complète

Prestations d'hébergement en centre d'hébergement et d'animations pour un séjour linguistique anglophone avec découverte de la culture américaine du lundi 15 juin 2020 au vendredi 19 juin 2020 pour un groupe de 55 de sixième accompagné de 4 enseignants.

1. Transport

Le transport en car n'est pas compris dans ce lot.

2. Hébergement du lundi 15 juin 2020 au vendredi 19 juin 2020

L'hébergement des 55 élèves de 6ème en chambre de 4 lits maximum avec sanitaire (douche et lavabo) dans chaque chambre. La literie, y compris les draps, est fournie. Garçons et filles doivent être hébergés dans des zones distinctes permettant une surveillance aisée.

Si le centre se situe à plus de 200 kilomètres de l'établissement, il devra assurer la pension complète du chauffeur.

Pension complète des élèves et des 4 enseignants: petit déjeuner à partir du 16 juin, déjeuner à partir du 16 juin jusqu'au 19 juin et diner du 15 juin au 18 juin.

L'hébergement des enseignants est assuré en nombre de chambre suffisant en fonction de la répartition homme/femme qui sera donnée ultérieurement et de façon à permettre une surveillance à proximité des chambres des élèves. Les chambres disposent de sanitaires complets (lavabo, douche) et de la literie (y compris draps).

Une **connexion internet** doit être mise à disposition des enseignants à l'hébergement durant tout le séjour.

L'hébergement devra mettre à disposition à partir de l'arrivée et pour la durée du séjour des **salles de classe** pour le travail en groupe, un **gymnase ou une structure sportive** équipée pour une initiation aux pratiques sportives conforme à l'objet du séjour.

La salle de restaurant devra être distincte des locaux de réunion ou activités.

3. Le titulaire assurera les prestations suivantes

Afin de réaliser ses prestations, le titulaire mettra à disposition du groupe de 8 à 10 intervenants linguistiques anglophones, locuteurs natifs, formés à l'animation.

Les animateurs encadreront les activités des élèves durant la journée et lors d'un temps d'activité après le repas.

Des **cours d'anglais** à thèmes de 2 heures en lien avec la culture américaine, par groupes de 20 élèves maximum selon les niveaux d'anglais des élèves.

Des **activités ludiques et sportives** en lien avec la culture américaine. Le matériel et les consommables nécessaires aux activités sont à la charge du titulaire.

Des **animations de soirées** en lien avec la culture américaine, dont au moins une soirée dansante. Au moins **un repas et un petit déjeuner typiquement américains**. De façon générale, les repas seront en immersion avec des intervenants linguistiques qui veilleront à faire découvrir les coutumes culinaires d'un ou plusieurs pays anglo-saxons.

Une **remise de « diplômes »** marquera la fin du séjour.

Tous les frais liés à la bonne réalisation du voyage devront être pris en charge par le titulaire du marché et inclus dans son offre. Il ne devra rester aucun frais devant être réglé directement par les élèves ou les accompagnateurs.

Lot 4 : séjour en Espagne

Contenu des prestations : Prestations de transport, d'hébergement en familles et de visites pour un voyage en Espagne sur 5 jours et 4 nuits pour 49 élèves de troisième et 4 accompagnateurs comprenant :

Dates: 5 jours et 4 nuits entre le 9 mars et le 11 avril 2020.

La plage est donnée afin d'ajuster les coûts, en particulier de l'avion, au plus juste.

1. Transport

Le titulaire assure le transport en avion aller/retour aéroport de Bordeaux - aéroport de Barcelone puis les transferts aller/retour entre l'aéroport et le point de rendez-vous avec les familles, les transports locaux (autocar, bus, Cercanias, tramway, vélos) lors des circuits, excursions et visites prévus au programme. Une variante est admise avec le transport en autocar à la place de l'avion.

Le **transport en bus** devra être assuré par un bus de tourisme confortable, climatisé et équipé de toilettes, un nombre de chauffeurs suffisant et connaissant la zone de déplacement.

Pour les déplacements, tous les frais y compris taxes, autoroute et parking doivent être inclus dans le prix. Le prix comprend les frais d'hébergement et de restauration des chauffeurs.

Dans tous les cas, l'autocar devra être équipé de ceintures de sécurité et les moyens de transport utilisés devront respecter la législation en vigueur à la date du transport.

Le candidat fournira un mémoire technique l'engageant et où figureront, notamment, les caractéristiques de l'autocar mis à disposition, les immobilisations obligatoires de l'autocar et du chauffeur afin de respecter la réglementation en vigueur et toutes informations susceptibles de permettre à l'acheteur d'apprécier la qualité de l'offre.

2. Hébergement

L'hébergement se fera en familles. L'offre doit comprendre la **pension complète** pour 49 personnes dont 4 adultes en fonction des programmes joints en annexe (descriptif du voyage) et le chauffeur le cas échéant.

L'autocar assurera les navettes quotidiennes entre le point de rendez-vous et les lieux de visite si nécessaire. Le titulaire assure la pension complète du petit-déjeuner du jour 2 au petit-déjeuner du jour 5. Les dîners sont assurés du jour 1 au jour 4. Dans l'hypothèse d'une variante en autocar, les repas en route sont assurés par le titulaire à l'exception du premier repas en route à l'aller fournit par les familles.

Les repas du midi sur place sont fournis par les familles.

La literie est fournie. Les élèves sont hébergés par chambre de 4 au maximum.

Les familles devront toutes être à moins de 15 minutes en voiture du point de rassemblement ou 5 minutes à pied. Le bus déposera les participants au point de rendez-vous. Les familles hôtesses et les participants devront pouvoir être contactés conformément aux dispositions du code du tourisme relatif à l'hébergement des mineurs. Les accompagnateurs doivent disposer d'un accès internet à l'hôtel.

Sur la durée du séjour, le titulaire devra fournir les coordonnées d'un interlocuteur unique en France en mesure de prendre les décisions nécessaires à la bonne exécution du marché. Le titulaire devra disposer d'un relais sur place en mesure de prendre en charge les problèmes rencontrés par le groupe pendant le séjour (perte de bagage, aléas climatiques...).

9	. Le titulaire fournira les prestations nécessaires à la mise e	en œuvre du programme annexé
médical atte et le calendr	ntégrera l'assurance annulation, pour cas de force majeure de stant l'impossibilité pour la personne concernée de participe ier de mise en œuvre de l'assurance annulation devront être Les dates limite d'enregistrement pour l'avion seront commu	r au voyage. Les sommes retenues e détaillés dans le mémoire
Je déclare avoir pris connaissance des clauses figurant dans le présent CCP et ses annexes et m'engage à les respecter pendant toute la durée du marché.		
		Fait àle
		Le candidat

Annexe Lot Espagne

Programme souhaité :

- Visite du quartier gothique
- Balade à bord de golondrinas
- Visite guidée de la Sagrada Familia
- Visite guidée de la Casa Mila
- Visite du Parque Güell
- Un entrainement aux castellers
- Visite à vélo de la ville de Barcelone
- Visite du musée et du stade Camp Nou
- Visite du marché de la Boqueria
- Visite de la Casa Batllo
- Dîner tapas avec spectacle Flamenco

Annexe lot Italie: programme indicatif

Voyage à Venise entre le 9 mars et le 11 avril 2020

Option 1 : Trajet en avion (départ de Bordeaux)

- JOUR 1 matin:
- Départ en bus du collège de Pian sur Garonne à l'aéroport de Bordeaux.
- · Vol destination Venise.
- · Bus privé aéroport de Venise à l'hôtel situé à Lido di Jesolo et dépose des bagages. (Petit déjeuner et déjeuner emportés par les élèves)
- JOUR 1 après-midi :
- · Départ en bus vers PUNTA SABBIONI.
- · Acheminement en vaporetto vers la Place St Marc. Visite libre de la place St Marc.
- · Vaporetto vers San Giorgio Maggiore visite libre de la basilique + vue du sommet du campanile (6 euros à voir)
- · Retour vers PUNTA SABBIONI en vaporetto.
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.
- JOUR 2 matin:
- Petit déjeuner à l'hôtel.
- · Départ en bus vers Punta sabbioni.
- · Acheminement en vaporetto vers la Place St Marc.
- · Visite du palais des Doges, musée Correr ou la galerie de l'Académie de Venise.
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier
- JOUR 2 après midi :
- · Visite libre du quartier du Rialto

- · Concert (œuvre de Vivaldi...)
- · Retour vers PUNTA SABBIONI en vaporetto.
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 3 matin :

- · Petit déjeuner à l'hôtel
- · Départ en bus vers le parking du tronchetto
- Excursion vers les Iles de la Lagune en vaporetto. Visite de MURANO et ses nombreuses verreries : démonstration d'un souffleur de verre.
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 3 après-midi:

- · Visite de BURANO : Ile des Pêcheurs, renommée pour ses dentelles et pour ses maisons colorées.
- · Retour vers le Parking du Tronchetto en vaporetto
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 4 matin:

- Petit déjeuner à l'hôtel
- · Départ en bus vers Punta sabbioni.
- · Acheminement en vaporetto vers la Fenice.
- · Visite guidée de la Fenice puis visite libre du quartier.
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 4 après-midi :

- · Santa Maria Della Salute et visite libre du quartier de Dorsoduro plus autre.
- · Retour vers PUNTA SABBIONI en vaporetto.
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 5 matin:

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- · Départ en bus vers l'aéroport de Venise.
- · Retour sur Bordeaux.
- · Bus retour vers le collège de Pian sur Garonne.

Voyage à Venise entre le 9 mars et le 11 avril 2020

Option 2 : trajet en bus

- JOUR 1 très tôt le matin :

- · Mise en place devant l'établissement scolaire à minuit.
- · Départ à 00h30.
- Itinéraire favorisant les autoroutes : Le Pian sur Garonne-Lido Di Jesolo par menton (1390kms soit environ 19h30 de route).
- · Petit déjeuner et déjeuner emportés par les élèves.
- ·Arrivée à l'hôtel à LIDO DI JESOLO vers 20h00.
- Installation, dîner et hébergement.

- JOUR 2 matin:

- Petit déjeuner à l'hôtel.
- · Départ en bus vers PUNTA SABBIONI.
- · Acheminement en vaporetto vers la Place St Marc. Visite libre de la place St Marc.
- Vaporetto vers San Giorgio Maggiore visite libre de la basilique (vue du sommet du campanile : 6 euros)
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 2 après-midi :

- · Visite du palais des Doges, musée Correr ou la galerie de l'Académie de Venise.
- · Retour vers PUNTA SABBIONI en vaporetto.
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 3 matin:

- Petit déjeuner à l'hôtel
- · Départ en bus vers Punta sabbioni.
- · Visite libre du quartier du Rialto
- Concert (œuvre de Vivaldi...)
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 3 après midi :

- · Santa Maria Della Salute et visite libre du quartier de Dorsoduro plus autre.
- · Retour vers PUNTA SABBIONI en vaporetto.
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 4 matin :

- Petit déjeuner à l'hôtel
- · Départ en bus vers le parking du tronchetto
- Excursion vers les Iles de la Lagune en vaporetto. Visite de MURANO et ses nombreuses verreries : démonstration d'un souffleur de verre.
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 4 après-midi :

- · Visite de BURANO : Ile des Pêcheurs, renommée pour ses dentelles et pour ses maisons colorées.
- · Retour vers le Parking du Tronchetto en vaporetto
- · Retour à l'hôtel, dîner et hébergement.

- JOUR 5 matin :

- · Petit déjeuner à l'hôtel
- · Départ en bus vers Punta sabbioni.
- · Acheminement en vaporetto vers la Fenice.
- · Visite guidée de la Fenice puis visite libre du quartier.
- · Déjeuner panier repas fourni par l'hôtelier.

- JOUR 5 après-midi :

- · Le grand canal en vaporetto plus autre
- · Dîner libre
- Retour vers Punta sabbioni après l'immobilisation réglementaire d'au minimum 9 heures consécutives du bus.
- ·Départ de VENISE vers 21h00 (1340kms soit environ 18h30 de route par le FREJUS)
- ·Trajet de nuit pour le retour.

- JOUR 6

- · Petit déjeuner et déjeuner libres.
- · Retour devant l'établissement scolaire vers 15h30.